

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Portant sur le projet d'optimisation de l'aérodrome des Sables d'Olonne

Le public est informé que, par arrêté en date du 23 février 2024, Monsieur le Président des Sables d'Olonne Agglomération a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet d'optimisation de l'aérodrome des Sables d'Olonne.

A cet effet, Monsieur Gérard ALLAIN a été désigné par M. Le Président du tribunal administratif de Nantes comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera au siège des Sables d'Olonne Agglomération - Hôtel de Ville des Sables d'Olonne ainsi qu'à la Mairie annexe du Château d'Olonne, du lundi 18 mars 2024 à 9h00, jusqu'au mercredi 17 avril 2024 à 17h00, soit 31 jours consécutifs.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête en version papier :

- au siège des Sables d'Olonne Agglomération - Hôtel de Ville des Sables d'Olonne - 21 place du Poilu de France 85100 LES SABLES D'OLONNE, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, et les mardis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00.
- A la Mairie annexe du Château d'Olonne - 53 rue Séraphin Buton 85180 LES SABLES D'OLONNE, les lundis, mardis, mercredis et vendredis, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et les jeudis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00.

Le dossier sera également consultable sur les sites Internet des Sables d'Olonne Agglomération (www.isoagglo.fr) et de la Ville des Sables d'Olonne (www.lessablesdolonne.fr).

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions, soit :

- Sur le registre d'enquête ;
- Par courrier électronique : enquetepublique-aerodrome@isoagglo.fr
- Par courrier postal adressé au commissaire enquêteur en précisant la mention « enquête publique relative au projet d'optimisation de l'aérodrome des Sables d'Olonne » à l'adresse Les Sables d'Olonne Agglomération - Hôtel de Ville des Sables d'Olonne - 21 place du Poilu de France 85100 LES SABLES D'OLONNE.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- Lundi 18 mars 2024, de 9h00 à 12h00 - salle 1.13 (1^{er} étage) à l'Hôtel de Ville des Sables d'Olonne - 21 place du Poilu de France 85100 LES SABLES D'OLONNE,
- Lundi 8 avril 2024 de 9h00 à 12h00 - salle Cayola (2^{ème} étage) à la Mairie annexe du Château d'Olonne - 53 rue Séraphin Buton 85180 LES SABLES D'OLONNE,
- Lundi 15 avril 2024, de 14h00 à 17h00 - salle Cayola (2^{ème} étage) à la Mairie annexe du Château d'Olonne - 53 rue Séraphin Buton 85180 LES SABLES D'OLONNE,
- Mercredi 17 avril 2024, de 14h00 à 17h00 - salle 1.13 (1^{er} étage) à l'Hôtel de Ville des Sables d'Olonne - 21 place du Poilu de France 85100 LES SABLES D'OLONNE.

Le rapport, les conclusions et avis du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège des Sables d'Olonne Agglomération pendant une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture. Ces documents seront également mis en ligne pendant un an sur le site internet des Sables d'Olonne Agglomération (www.isoagglo.fr).

Au terme de l'enquête publique, le projet d'optimisation de l'aérodrome des Sables d'Olonne pourra être approuvé par le conseil communautaire, après modifications éventuelles tenant compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public, du rapport du commissaire enquêteur ainsi que de ses conclusions motivées et son avis.